

Quartier Thabor Saint-Hélier Alphonse Guérin

Direction de Quartiers Centre

8, rue Louis Postel
BP 3126
35031 RENNES Cedex

Téléphone : 02.23.62.11.25
Télécopie : 02.23.62.11.24
Courriel : dqc@ville-rennes.fr

Notre référence : DQC/SL/FM/03.002
Objet : Conseil de quartier du 24 février 2011
Dossier suivi par : Françoise MICHEL
Poste : 35 11 23

Rennes, le 16 mars 2011

CONSEIL DE QUARTIER

Jeudi 24 février 2011

Présents: M. Sémeril – Élu chargé du quartier Thabor/A.Guérin/St Hélier, M. Le Bougeant – Élu chargé du quartier Centre, conseil général, Mme Tascon-Mennetrier - Conseil Général, M. Stéphane Lenfant – Direction de quartiers centre, madame Françoise Michel - Direction de quartier Centre – M. Bertrand Martin – Direction des Jardins - Mme Mazurais – association A.Guérin, Mme Pierret - CCAS, Mme Villenave - CDAS, Mme Le Toquin - CDAS, Mme Meffray – association Pari-Rennes , M. Megret - , Mme Videment - association Pari-Rennes, Mme Lavoix – association Vivre à Rennes Centre, M. et Mme Sauvaget - association Vivre à Rennes Centre, Mme Hignard, Mme Donnet Des Cartes, M. Osty, M. Kotovtchikhine, Mme Denis, M. Caldly - association Mosaïque et Patrimoine, M. Barbelet, M. et Mme Pascal, Mme Lebreton, M. Bonnet, Mme Petitdemange, M. et Mme Vetillard, Mme Vallet, M. Delaunay, M. Coeuru

Excusés: M. Jean-Luc Daubaire – Adjoint délégué à l'énergie et à l'écologie urbaine, Mme Durand, M. Honoré, Mme Béatrix De Dieuleveult –association Le Pôle Bert, Mme Simon, M. Heurtault, M. Huillery

Objet: Le Parc du Thabor: diagnostic et prospectives

M. Sémeril remercie les personnes présentes et les agents de la Direction des Jardins pour leur travail d'entretien du parc.

Il indique que ce dossier est important pour la Ville à plus d'un titre. En effet, le parc du Thabor n'est pas seulement le trait d'union vert entre les quartiers Centre et Thabor/ Saint-Hélier/ Alphonse Guérin; il est aussi une attractivité locale, régionale, nationale voire internationale. L'exposé vise à faire part:

- du constat de l'état actuel du parc
- du travail d'entretien effectué par la Direction des Jardins
- des perspectives de projet de rénovation alliant fidélité à l'esprit du XIXème siècle (travail en collaboration avec un historien) et gestion conforme aux réglementations actuelles en matière environnementale.

Présentation de M. Bertrand MARTIN de la Direction des jardins (voir pièce jointe)



QUESTIONS	REponses/ COMMENTAIRES
- état de la volière et des oiseaux	- elle est en bon état; - la reproduction des oiseaux est fructueuse.
- le fleurissement	- il est égal à ¼ du volume rennais
- y aura-t-il un mini zoo ?	- les daims ont été transférés dans le parc des Gayeulles près de la piscine - pas de projet aujourd'hui de zoo car gros besoin en m ² pour la santé et le respect des animaux. - réintroduction de canards et de cygnes après réfection des bassins situés au sud-est (fin des travaux printemps 2011) et ceux proches de la statue de Glenmor
- l'appellation "Enfer" est négative...le changement de nom a-t-il été envisagé ?	- il n'a pas été convenu de changer le nom car il est attaché à l'histoire du parc Trois hypothèses sont avancées pour expliquer cette dénomination: 1°) avant l'aménagement du parc, des religieuses vivaient en mitoyenneté avec des moines bien vivants et peut-être un peu trop bruyants à leur goût ce qui leur faisaient dire "C'est l'enfer!!" 2°) trou creusé au moment des incendies autour duquel les moines tournaient sur un chemin (Paradis) le surplombant → trou = enfer 3°) lieu de duels -> mise à mort = enfer
- occupation des pelouses	- pelouses autorisées partiellement depuis 2005 pour permettre la diversité des usages du parc et le croisement des publics.
- la trop grande diversité des activités (match, VTT, barbecue, festivals culturels..) génère des dégradations des pelouses et des allées.	- en effet, des incivilités sont constatées régulièrement par la Direction des Jardins malgré la présence quotidienne de 2 gardiens entre 7h et 22h suivant la saison. - bien que le caractère horticole soit à protéger, il y a la volonté de permettre le jeu et la détente → projet de réfection de la signalétique (entre autres affichage plus efficace du règlement) - les festivals: ils ont lieu 2 fois par an sur le carré Dugesclin situé à l'ouest; ils sont parfois la source de dégradations des sols mais permettent à tous les publics de profiter de manifestations culturelles sans nuire (bruit) aux riverains.
- après les travaux de remise en valeur, quel sera le classement du parc ?	- aujourd'hui, le parc est inscrit comme parc remarquable dans les guides touristiques. - il peut être élu pour le fleurissement et/ou l'éco-traitement puisque entretenu sans pesticide ou désherbant. Par ailleurs depuis 3 ou 4 ans, la Ville fait un concours de roses.
- pour être cohérent avec l'idée d'éco-parc, utilisation de véhicules à moteur thermique proscrite ?	- en effet, recherche de véhicule électrique
- pourquoi pas un végétarium dans l'orangerie ?	- l'orangerie sera plutôt dédiée à la pratique amateur de la peinture (→ exemple : association Atelier du Thabor organise un concours annuel)
- la statuaire peut-elle être restaurée avant la grotte ?	- grotte: priorité a été donnée à la sécurité - statuaire: en attente de chiffrage pour sa restauration (colonne de Juillet, bustes, statues,..) Financement de la statuaire: pourquoi ne pas faire appel à une souscription ou à du mécénat ?
- les chiens sont autorisés: un point positif	

Par ailleurs, il est ajouté que la Direction des Jardins:

- organise une visite annuelle des serres sur le site de Champeaux (environ 5.000 personnes sur 2 jours pour la dernière manifestation).
- anime des projets pédagogiques en lien avec les écoles primaires pour permettre aux enfants qui ont perdu le sens du vivant de sentir la terre.

Information: inauguration du kiosque rénové le samedi 2 avril à 15h00



Sébastien Sémeril

Adjoint au Maire

Élu chargé du Quartier Thabor/A.Guérin/St Héliér